

LE MONDE. *diplomatique*

ENTRE
DEUX
MONDES

PAR ERNESTO SÁBATO
Page 27.

4,90 € - Mensuel - 28 pages

N° 688 - 58^e année. Juillet 2011

ENQUÊTE AUX ETATS-UNIS

Grands hôtels, maîtres et valets

En façade, tout n'est qu'ordre et beauté. Dans les coulisses, les petites mains s'agitent. Clients prestigieux, travailleurs des palaces : deux mondes se frôlent dans un rapport d'inégalité hors normes et de routine professionnelle. Embauchée au début des années 2000 comme femme de chambre, réceptionniste ou encore serveuse dans deux hôtels de luxe américains, la sociologue Rachel Sherman analyse ce théâtre de la domination.

PAR RACHEL SHERMAN *

L'ARRESTATION en mai dernier à New York du directeur du Fonds monétaire international (FMI), M. Dominique Strauss-Kahn, et d'un homme d'affaires égyptien, M. Mahmoud Abdel Salam Omar, tous deux accusés d'avoir agressé sexuellement une femme de chambre, ont attiré l'attention du public sur les relations de pouvoir entre clients et employés dans les hôtels de luxe. L'indignation soulevée par ces affaires rappelle que le client n'est pas toujours roi, et que certaines prestations ne sont pas comprises dans le forfait hôtelier.

On a moins parlé en revanche des multiples commodités auxquelles Monsieur ou Madame peut prétendre, en échange des centaines et parfois des milliers d'euros qu'il ou elle débourse pour une seule nuitée, ni de l'impact de ces droits seigneuriaux sur les conditions de travail du personnel. Douze mois d'immersion dans le cadre d'une enquête ethnographique nous ont permis tout à la fois d'en prendre la mesure et de comprendre ces rapports

* Professeure de sociologie à la New School for Social Research, auteure de *Class Acts : Service and Inequality in Luxury Hotels*, University of California Press, Berkeley, 2007.

de domesticité où, malgré un quotidien fait d'inégalités extrêmes, chacun joue son rôle.

Les grands hôtels se distinguent par leur confort, leur raffinement et leurs dorures. Mais les professionnels du secteur le savent : la différence se fait surtout par la qualité du service, puisque, comme le dit un manager, « nous avons tous des lits et des salles de bains ». Le personnel se doit d'être aux petits soins avec le client, s'adressant à lui par son nom, se précipitant pour satisfaire le moindre de ses désirs et veillant à mémoriser ses manies en vue de son prochain séjour dans l'établissement. Telle cliente exigera pour son petit déjeuner des tranches de papaye taillées en lamelles droites, et surtout pas en tranches dentelées, ainsi que la maison les sert habituellement. Telle autre ne supporte pas les douches ouvertes et réclamera un rideau, ou inversement. Le fumeur trouvera dans sa chambre un paquet de ses cigarettes préférées et, si tel n'est pas le cas, un valet sera à sa disposition pour aller lui en chercher sur-le-champ.

(Lire la suite page 11.)

SURSAUT DES PEUPLES D'EUROPE

« Ne rougissez pas de vouloir la lune »



JULES DE BALINCOURT. – « The Cycles of Morning and Dyeing » (Cycles du matin et de la teinture), 2007

ÉCONOMIQUE mais aussi démocratique, la crise européenne soulève quatre questions principales. Pourquoi des politiques dont la banqueroute est assurée sont-elles néanmoins déployées dans trois pays (Irlande, Portugal, Grèce) avec une férocité remarquée ? Les architectes de ces choix sont-ils des illuminés pour que chaque échec – prévisible – de leur médication les conduise à en décupler la dose ? Dans des systèmes démocratiques, comment expliquer que les peuples victimes de telles ordonnances semblent n'avoir d'autre recours que de remplacer un gouvernement qui a failli par un autre idéologiquement jumeau et déterminé à pratiquer la même « thérapie de choc » ? Enfin, est-il possible de faire autrement ?

La réponse aux deux premières questions s'impose sitôt qu'on s'affranchit du verbiage publicitaire sur l'« intérêt général », les « valeurs partagées de l'Europe », le « vivre ensemble ». Loin d'être folles, les politiques mises en œuvre sont rationnelles. Et, pour l'essentiel, elles atteignent leur objectif. Seulement, celui-ci n'est pas de mettre un terme à la crise économique et financière, mais d'en recueillir les fruits, incroyablement juteux. Une crise qui permet de supprimer des centaines de milliers de postes de fonctionnaires (en Grèce, neuf départs à la retraite sur dix ne seront pas remplacés), d'amputer leurs traitements et la durée

de leurs congés payés, de brader des pans entiers de l'économie au profit d'intérêts privés, de remettre en cause le droit du travail, d'augmenter les impôts indirects (les plus inégalitaires), de relever les tarifs des services publics, de réduire le remboursement des soins de santé, d'exaucer en somme le rêve d'une société de marché – cette crise-là constitue la providence des libéraux. En temps ordinaire, la moindre des mesures prises les aurait contraints à un combat incertain et acharné ; ici, tout vient d'un coup. Pourquoi souhaiteraient-ils donc la sortie d'un tunnel qui ressemble pour eux à une autoroute vers la Terre promise ?

PAR SERGE HALIMI

Le 15 juin dernier, les dirigeants de l'Irish Business and Employers Confederation (IBEC), l'organisation patronale irlandaise, se rendaient à Bruxelles. Ils demandèrent à la Commission européenne de faire pression sur Dublin pour qu'une partie de la législation du travail irlandaise soit démantelée sans tarder. Au sortir de la réunion, M. Brendan McGinty, directeur des relations industrielles et des ressources humaines de l'IBEC, déclara : « Les observateurs étrangers voient bien que nos règles salariales entravent la création d'emplois, la croissance et la reprise. Or une réforme d'envergure constitue un élément central du programme qui a reçu l'aval de l'UE [Union européenne] et du FMI [Fonds monétaire international]. Ce n'est pas le moment pour le gouvernement de caler devant les décisions difficiles. »

(Lire la suite page 8 et notre dossier pages 7 à 10.)

MOBILISATIONS POPULAIRES ET FRAGMENTATION DES LUTTES

L'Egypte en révolution

PAR NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL ALAIN GRESH

Si le renversement du président Hosni Moubarak a marqué une première étape, la révolution n'est qu'au tout début du gué. Partout, dans la rue comme dans les usines, s'exprime l'aspiration à la liberté et à des changements dont les pauvres ne seraient pas les laissés-pour-compte.

YOUSSEF CHAHINE ne reconnaîtrait pas le bâtiment noir et blanc de la gare centrale du Caire, théâtre de l'un de ses plus beaux films (1), qui, tourné en 1958, conte l'amour impossible du pauvre Kenaoui, boiteux et simple d'esprit, pour la belle Hanouna. Non seulement la colossale statue du pharaon Ramsès II a été déplacée sur le plateau de Gizeh, mais la façade, désormais rénovée et ripolinée, brille au soleil. Ce décor dissimule mal le grand chambardement qui règne à l'intérieur. C'est à travers un chantier en pleine activité, au milieu des échafaudages, en slalomant entre gravats et flaques de boue, sans indication aucune pour se guider, que les passagers pressés se frayent un chemin

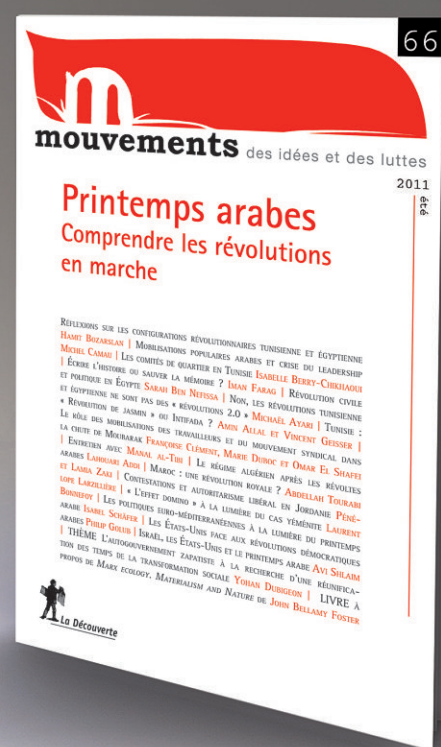
à la recherche du bon quai. Le train pour Mehallah El-Koubra, « le grand entrepôt », démarre à 13h15. Les wagons sales, aux fenêtres opaques, sont pris d'assaut. Seuls deux d'entre eux, « améliorés », proposent en queue de convoi, à des prix plus élevés, des places réservées et la climatisation, alors que la température frôle les 40°C.

Il faut plus de deux heures pour atteindre la ville située à seulement cent kilomètres à vol d'oiseau au nord du Caire. Nul obstacle naturel, nulle nonchalance humaine n'explique une telle lenteur dans cette plaine agricole du delta du Nil, l'une des plus fertiles du monde. La locomotive poussoive traverse des terres grignotées par une urbanisation et une démographie galopantes.

(Lire la suite page 16.)

(1) Bab Al-Hadid (Gare centrale).

Comprendre les révolutions en marche



160 p., 15 €

— www.mouvements.info —

M 02136 - 688 - F: 4,90 €



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA: 2 200 F CFA, Algérie: 200 DA, Allemagne: 4,90 €, Antilles-Guyane: 4,95 €, Autriche: 4,90 €, Belgique: 4,90 €, Canada: 6,75 \$, Espagne: 4,90 €, Etats-Unis: 6,75 \$US, Grande-Bretagne: 3,95 £, Grèce: 4,90 €, Hongrie: 1500 HUF, Irlande: 4,90 €, Italie: 4,90 €, Luxembourg: 4,90 €, Maroc: 28 DH, Pays-Bas: 4,90 €, Portugal (cont.): 4,90 €, Réunion: 4,95 €, Suisse: 7,80 CHF, TOM: 700 CFP, Tunisie: 5,50 DT.

VENT DE FRONDE EN EUROPE

Pour désigner la minute décisive, l’instant où convergent les contradictions et où s’ouvre le possible de « l’après », les Grecs anciens avaient un concept : le *kairos*. Depuis l’apparition du tourbillon monétaire et financier qui aspire les pays européens les uns après les autres, le moment du basculement semble se rapprocher. D’Athènes à Madrid, la colère sociale

grandit (*lire pages 8 et 9*) : les manifestants qui occupent les places publiques (*lire page 10*) dénoncent le règne des banquiers et une dette illégitime (*lire ci-dessous*). Face à eux, les libéraux enjoignent des pouvoirs à la légitimité contestée à s’engager plus avant sur la voie de l’austérité, le plus court chemin vers la société dont ils rêvent (*lire pages 1, 8 et 9*).

Faut-il payer la dette ?

PAR DAMIEN MILLET ET ERIC TOUSSAINT *

AUTREFOIS, il y avait le premier monde, le « Nord », censé constituer un bloc de prospérité ; le deuxième monde, celui des pays soviétiques ; et enfin le tiers-monde, regroupant les pays pauvres du « Sud » et soumis dès les années 1980 aux diktats du Fonds monétaire international (FMI). Le deuxième a volé en éclats au début des années 1990 avec la dissolution de l’URSS. Avec la crise financière de 2008, le premier monde a basculé ; si bien que désormais plus aucune division géographique ne semble pertinente. On ne distingue plus que deux catégories de population : la poignée de ceux qui profitent du capitalisme contemporain et la grande majorité, qui le subit. Notamment à travers le mécanisme de la dette.

Au cours des trente dernières années, les maillons faibles de l’économie mondiale se situaient en Amérique latine, en Asie ou dans les pays dits « en transition » de l’ex-bloc soviétique. Depuis 2008, l’Union européenne, à son tour, suscite le doute. Alors que la dette extérieure totale des pays d’Amérique latine atteignait en moyenne 23 % du produit intérieur brut (PIB) fin 2009, elle s’établissait à 155 % en Allemagne, 187 % en Espagne, 191 % en Grèce, 205 % en France, 245 % au Portugal et 1 137 % en Irlande. Du jamais-vu.

Contrairement aux Etats-Unis, qui peuvent s’abreuver en liquidités auprès de la Réserve fédérale, notamment par le biais de la création monétaire, les pays membres de la zone euro se sont privés d’un tel outil : les statuts de la Banque centrale européenne (BCE) lui interdisent le financement direct des Etats. Ainsi, lorsque, entre 2007 et 2009, ils se mobilisent afin de « sauver les banques » – pour un montant total de 1 200 milliards d’euros en engagements et garanties diverses –, leur financement dépend des investisseurs institutionnels : essentiellement fonds de pension, compagnies d’assurances et... banques privées.

L’une des conséquences inattendues de la crise a donc été de permettre à des banquiers d’Europe occidentale, français et allemands notamment, d’utiliser les fonds prêtés par la Réserve fédérale et la BCE pour augmenter, entre 2007 et 2009, leur exposition dans plusieurs pays (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne) et y réaliser de juteux profits. Entre juin 2007 (début de la crise des *subprime*) et septembre 2008 (faillite de Lehman Brothers), les prêts des banques privées d’Europe occidentale à la Grèce ont augmenté de 33 %, passant de 120 milliards à 160 milliards d’euros.

Au printemps 2010, alors que de fortes turbulences secouent la zone euro, la BCE prête au taux avantageux de 1 % aux banques privées. Celles-ci, en revanche, exigent de pays comme la Grèce une rémunération bien supérieure : entre 4 et 5 % pour des prêts d’une durée de trois mois, environ 12 % pour les titres à dix ans. La justification de telles exigences ? Le « risque de défaut » qui pèse sur les titres de ce pays. Une menace si prégnante que les taux augmentent considérablement : en mai 2011, les taux à dix ans dépassent 16,5 %. Par ailleurs, de façon à « fluidifier » le marché de la dette souveraine, la BCE garantit désormais les créances détenues par les banques privées en leur rachetant les titres des Etats... auxquels, en principe, elle s’interdit de prêter directement.

Un tel échafaudage mérite-t-il vraiment qu’on s’obstine à le pérenniser ? Après tout, si les banques exigent une rémunération prenant en compte un « risque de défaut », ne serait-il pas cohérent d’envisager la suspension des paiements, voire la dénonciation des dettes jugées illégitimes ? En général, l’évocation d’une telle option se voit opposer la description du chaos auquel elle conduirait nécessairement : un « scénario de l’horreur », estime M. Christian Noyer, gouverneur de la



GALERIE THADDAEUS ROPAC

JULES DE BALINCOURT. – « Untitled (The Rock) » (Sans titre – le rocher), 2007

Banque de France (1). Mais, du point de vue des populations, le « scénario de l’horreur » ne serait-il pas plutôt celui de la mise en œuvre des programmes d’austérité annoncés (*lire pages suivantes*) ?

Un analyste aussi peu suspect de sensiblerie tiers-mondiste que M. Henry Kissinger, ex-secrétaire d’Etat américain, affirmait en 1989 au sujet des plans d’ajustement structurel imposés aux pays latino-américains : « *Aucun gouvernement démocratique ne peut supporter l’austérité prolongée et les compressions budgétaires des services sociaux exigées par les institutions internationales* (2). » Et ce d’autant moins que, les anciens prêts étant en partie couverts par de nouveaux emprunts, la dette ne cesse de croître malgré les remboursements : en 2009, les pouvoirs publics des pays en développement avaient remboursé l’équivalent de quatre-vingt-dix-huit fois ce qu’ils devaient en 1970. Entre-temps, leur dette avait été multipliée par trente-deux.

C’EST sur cette voie que les gouvernements européens engagent leurs populations en refusant d’activer les leviers politiques qui permettraient de changer de trajectoire. Une autre solution s’offre pourtant au Nord comme au Sud. Au cours des dix dernières années, certains pays ont ainsi choisi de suspendre le paiement et d’annuler une partie de leur dette : l’Argentine en 2001 (grâce à une suspension des remboursements pendant trois ans, elle a imposé à ses créanciers privés une réduction de plus de moitié de sa dette en 2005) ou, plus récemment, l’Equateur (*lire sur notre site « L’Equateur dit non à la dette »*). Sans que le chaos n’advienne : « *Tant la théorie que la pratique suggèrent que la menace de fermeture du robinet du crédit a été probablement exagérée* », conclut Joseph Stiglitz, économiste en chef de la Banque mondiale de 1997 à 2000 (3). De 2003 à 2010, l’Argentine a enregistré un taux de croissance annuel moyen de plus de 8 %. La suspension des paiements n’entraînerait donc pas nécessairement le cataclysme promis par les Cassandre de la dette. Peut-elle, de surcroît, s’avérer légitime ?

Pour être lié par un contrat de prêt, un Etat doit avoir donné son consentement librement. De ce consentement naît l’obligation de rembourser la dette. Néanmoins, ce principe n’est pas absolu : il est soumis à la légalité dont s’est doté le droit international. Ainsi, l’article 103 de la Charte de l’Organisation des Nations unies (ONU) proclame : « *En cas de conflit entre les obligations des membres des Nations unies en vertu de la présente Charte et leurs obligations en vertu de tout autre accord international, les premières prévaudront.* » Parmi elles, on trouve, à l’article 55 de la Charte : « *Le relèvement des niveaux de vie, le plein-emploi et des conditions de progrès et de développement dans l’ordre économique et social.* »

Les « plans d’aide » concédés par la Commission européenne, la BCE et le FMI aux pays en difficulté (visant à leur permettre de rembourser leurs créanciers) répondent-ils à ces exigences ? En 2009, la Lettonie s’est vu imposer une réduction des dépenses publiques équi-

valant à 15 % du PIB, une diminution du salaire des fonctionnaires de 20 %, une réduction du montant des retraites (d’ailleurs jugée anticonstitutionnelle quelques mois plus tard) de 10 %, et la fermeture d’écoles et d’hôpitaux. Dès 1980, la Commission du droit international des Nations unies proclamait pourtant : « *Un Etat ne saurait, par exemple, fermer ses écoles, ses universités et ses tribunaux, supprimer sa police et négliger ses services publics au point d’exposer sa population au désordre et à l’anarchie, simplement en vue de disposer de fonds nécessaires pour faire face à ses obligations vis-à-vis de ses prêteurs étrangers* (4). »

La convention de Vienne de 1986, qui complète celle de 1969 sur le droit des traités (5), identifie les différents vices de consentement pouvant entraîner la nullité d’un contrat de prêt. Son article 49 traite du « dol » : « *Un Etat ou une organisation internationale amené à conclure un traité par la conduite frauduleuse d’un Etat ou d’une organisation ayant participé à la négociation peut invoquer le dol comme viciant son consentement à être lié par le traité.* » Ne pourrait-on pas qualifier de dolosif et frauduleux le comportement du FMI, tant le fossé entre son discours et la réalité est abyssal ? L’article 1 des statuts du Fonds lui fixe pour objectif de « *faciliter l’expansion et l’accroissement harmonieux du commerce international et [de] contribuer ainsi à l’instauration et au maintien de niveaux élevés d’emploi et de revenu réel et au développement des ressources productives de tous les Etats membres, objectifs premiers de la politique économique* ». Augmentation du chômage, chute des revenus, privatisations : les mesures qu’il impose l’institution mènent bien souvent à une tout autre situation. Et peut-on parler du libre consentement d’un Etat quand celui-ci est pris entre les tirs croisés des spéculateurs des marchés financiers, de la Commission européenne et du FMI ?

LA LISTE s’avère donc longue des arguments susceptibles de justifier une suspension des paiements et de légitimer la dénonciation pure et simple de dettes jugées illégitimes (6). Depuis quelques mois, l’option s’impose d’ailleurs progressivement comme une évidence. Y compris parmi les spéculateurs : fin juin, selon les banques d’affaires Morgan Stanley et JP Morgan, les marchés estimaient la probabilité que la Grèce fasse défaut sur sa dette à 86 % (contre 50 % en avril).

Le phénomène n’a pas échappé aux argentiers. Inquiètes à l’idée de se voir imposer un rééchelonnement des paiements ou une réduction de la valeur de leurs créances (dans le cadre d’une renégociation aujourd’hui défendue par Berlin), les banques françaises ont diminué en 2010 leur exposition à la dette souveraine grecque : celle-ci est passée de 19 à 10 milliards d’euros. Les banques allemandes ont opéré un mouvement similaire : leurs engagements ont baissé, entre mai 2010 et février 2011, de 16 à 10 milliards d’euros. Subrepticement, des institutions publiques comme le FMI, la BCE et les gouvernements européens se substituent aux banquiers et autres investisseurs privés. La BCE détient 66 milliards d’euros de titres souverains grecs (soit 20 % de la dette publique du pays) ; le FMI et les gouvernements européens ont prêté jusqu’ici 33,3 milliards d’euros. Le même processus est enclenché avec l’Irlande et le Portugal. « *Ce qui signifie qu’en cas de restructuration, ce sont les contribuables – plutôt que les investisseurs privés – qui ramasseront la note* (7) », a résumé le *New York Times*.

* Respectivement porte-parole du Comité pour l’annulation de la dette du tiers-monde (CADTM) France et président du CADTM Belgique. Ce texte est issu du livre qu’ils ont coordonné, *La Dette ou la Vie*, Aden-CADTM, Bruxelles, 2011.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 1, 8 ET 9 : « Ne rougissez pas de vouloir la lune : il nous la faut », par **Serge Halimi**.

Alchimistes de la Puerta del Sol, par Raúl Guillén.

PAGE 10 : Le mouvement des immobiles, par **Max Rousseau**.

(1) Cité par Ingrid Melander et Paul Taylor, « Mises en garde sur un possible reprofilage de la dette grecque », Reuters, 24 mai 2011.

(2) Cité par Miguel Angel Espeche Gil, « La doctrina Espeche. Ilícititud del alza unilateral de los intereses de la deuda externa », Instituto hispano-luso-americano de derecho internacional, 15^e congrès, 23 au 29 avril 1989, Saint-Domingue (République dominicaine).

(3) « Sovereign debt : Notes on theoretical frameworks and policy analyses », dans Barry Herman, José Antonio Ocampo et Shari Spiegel (sous la dir. de), *Overcoming Developing Country Debt Crises*, Oxford University Press, 2010.

(4) Annuaire de la Commission du droit international de l’ONU (ACDI), 1980, p. 148.

(5) La convention de 1969 est entrée en vigueur en 1980 ; celle de 1986 est en cours de ratification.

(6) Pour une liste complète, lire *La Dette ou la Vie*, chapitres XX et XXI, Aden-CADTM, Bruxelles, 2011.

(7) Landon Thomas Jr, « In Greece, some see a new Lehman », *The New York Times*, 12 juin 2011.

« Ne rougissez pas de vouloir

(Suite de la première page.)

Difficiles, les décisions ne le seront pas pour tous, puisqu’elles généraliseront une tendance déjà observée dans les secteurs déréglementés : *« L’échelle des rémunérations pour les nouveaux salariés a baissé d’environ 25 % ces dernières années, note l’IBEC. Ce qui montre que le marché du travail répond [sic] à une crise économique et au chômage (1). »* Ainsi, le levier de la dette souveraine procure à l’UE et au FMI les moyens de faire régner à Dublin l’ordre dont rêve le patronat irlandais.

La règle semble s’appliquer ailleurs puisque, le 11 juin, l’un des éditorialistes de *The Economist* signalait que *« les Grecs soucieux de réformes voient dans la crise une occasion de remettre le pays sur le bon chemin. Ils louent en silence les étrangers qui serrent la vis à leurs élus (2). »* Dans le même numéro de l’hebdomadaire libéral, on pouvait aussi découvrir une analyse du plan d’austérité que l’UE et le FMI infligent au Portugal. *« Les hommes d’affaires jugent de façon catégorique qu’il ne faut pas s’en écarter. Pedro Ferraz da Costa, qui dirige un think tank patronal, estime qu’aucun parti portugais n’aurait proposé au cours des trente dernières années un programme de réformes aussi radical. Il ajoute que le Portugal ne doit pas laisser passer une telle occasion (3). »* Vive la crise, en somme.

LES « ANALPHABÈTES » ÉCONOMIQUES PAIENT, IMAGINANT QU’IL S’AGIT D’UN TRIBUT DÛ AU DESTIN

Trente ans, c’est à peu près l’âge de la démocratie portugaise, avec ses jeunes capitaines que le peuple couvrait d’œilleets pour les remercier d’avoir renversé une dictature, mis fin aux guerres coloniales en Afrique, promis une réforme agraire, des campagnes d’alphabétisation, le pouvoir ouvrier dans les usines. Là, en revanche, avec la réduction du revenu minimum d’insertion et du montant des allocations-chômage, les « réformes » libérales des retraites, de la santé et de l’éducation, les privatisations massives (*lire page 10*), c’est le grand bond en arrière, Noël en été pour le capital. Et le sapin va continuer de ployer sous le poids des cadeaux puisque le nouveau premier ministre Pedro Passos Coelho a promis d’aller au-delà de ce que lui imposent l’UE et le FMI. Il veut en effet *« surprendre »* les investisseurs.

« Qu’ils en soient conscients ou non, analyse l’économiste américain Paul Krugman, les dirigeants politiques servent presque exclusivement les intérêts des rentiers – ceux qui tirent énormément de revenus de leur fortune, qui ont prêté beaucoup d’argent dans le passé, souvent de manière étourdie, et qu’on protège à présent contre une perte en reportant celle-ci sur tous les autres. » Krugman estime que les préférences de ces détenteurs de capitaux s’imposent d’autant plus naturellement qu’*« ils versent des sommes importantes lors des campagnes électorales et ont accès aux décideurs*

politiques qui, sitôt qu’ils n’exerceront plus de responsabilité publique, viendront souvent travailler pour eux (4). » Lors de la discussion européenne relative au renflouement financier de la Grèce, la ministre autrichienne des finances Maria Fekter estima d’abord que *« vous ne pouvez pas laisser les banques réaliser des profits pendant que les contribuables essuient les pertes (5). »*. Touchante naïveté, mais passagère : après avoir hésité pendant quarante-huit heures, l’Europe a laissé les « intérêts des rentiers » s’imposer sur toute la ligne.

En apparence, la crise de la dette souveraine découle de mécanismes « complexes » dont la compréhension exige de pouvoir jongler avec les innovations permanentes de l’ingénierie financière : produits dérivés, primes de défaillance (les fameux CDS ou *credit default swaps*), etc. Cette sophistication étourdit l’analyse, ou plutôt la réserve au petit cénacle des « comprenants », qui sont généralement les profiteurs. Eux encaissent en connaissance de cause, pendant que les « analphabètes » économiques paient, imaginant peut-être qu’il s’agit d’un tribut dû au destin. Ou à une modernité qui les dépasse, ce qui revient au même. Essayons donc plutôt la simplicité, c’est-à-dire la politique.

Autrefois, les monarques européens obtenaient des prêts des doges de Venise, des marchands florentins, des banquiers génois. Nul ne pouvait les contraindre à rembourser ; parfois ils s’en dispensaient, ce qui réglait le problème de la dette publique... Beaucoup plus tard, le jeune pouvoir soviétique fit savoir qu’il ne s’estimait pas comptable des sommes empruntées et dilapidées par les tsars : des générations d’épargnants français se retrouvèrent alors avec des emprunts russes sans valeur dans leur grenier.

Mais d’autres moyens, plus subtils, permettaient de desserrer le garrot de la créance (6). Ainsi, la dette publique britannique passa entre 1945 et 1955 de 216 % à 138 % du produit intérieur brut (PIB) ; celle des Etats-Unis, de 116 % à 66 %. Sans plan d’austérité, au contraire. Bien sûr, le développement économique impétueux de l’après-guerre résorba automatiquement la part de la dette dans la richesse nationale. Mais ce ne fut pas tout. Car les Etats remboursaient alors une valeur nominale qui s’amenuisait chaque année du niveau de l’inflation. Quand un prêt souscrit avec un intérêt annuel de 5 % est remboursé avec une monnaie qui fond tous les ans de 10 %, ce qu’on appelle le « taux d’intérêt réel » devient négatif – et c’est le débiteur qui gagne. Justement, de 1945 à 1980, le taux d’intérêt réel fut négatif presque chaque année dans la plupart des pays occidentaux. Résultat, *« les épargnants déposaient leur argent dans des banques qui prêtaient aux Etats à des taux inférieurs à celui de l’inflation (7). »* La dette publique se dégonflait alors sans grand effort : aux Etats-Unis, des taux d’intérêt réels négatifs rapportèrent au Trésor américain un montant égal à 6,3 % du PIB par an pendant toute la décennie 1945-1955 (8).

Pourquoi les « épargnants » acceptaient-ils d’être grugés ? C’est qu’ils n’avaient guère le choix. En raison du contrôle des capitaux, de la nationalisation des banques aussi, ils ne pouvaient faire autrement que de prêter à l’Etat, lequél se finançait ainsi (9). Impossible alors pour de riches particuliers d’acheter des placements

spéculatifs brésiliens indexés sur l’évolution des prix du soja dans les trois années à venir... Restaient la fuite des capitaux, les valises de lingots d’or quittant la France pour la Suisse à la veille d’une dévaluation ou d’une échéance électorale que la gauche risquait de remporter. Mais les fraudeurs pouvaient se retrouver en prison.

Avec les années 1980, le décor est bouleversé. Les revalorisations de salaires au rythme de l’inflation (échelle mobile) protégeaient la plupart des travailleurs des conséquences de cette dernière, pendant que l’absence de liberté des mouvements de capitaux obligeait les investisseurs à endurer des taux d’intérêt réels négatifs. Désormais, ce sera le contraire.

LE PEUPLE A COMPRIS QU’IL NE SERAIT JAMAIS ASSEZ PAUVRE POUR QUE LE SYSTÈME LE PRENNE EN PITIÉ

L’échelle mobile des salaires disparaît presque partout – en France, l’économiste Alain Cotta nommera cette décision majeure, prise en 1982, le *« don Delors »* (au patronat). Par ailleurs, entre 1981 et 2007, l’hydre de l’inflation est terrassée et les taux d’intérêt réels deviennent presque toujours positifs. Profitant de la libéralisation des mouvements de capitaux, les « épargnants » (précisons qu’il ne s’agit ici ni de la retraitée de Lisbonne disposant d’un compte à la poste, ni de l’employé de Salonique...) mettent les Etats en concurrence et, selon l’expression fameuse de François Mitterrand, *« gagnent de l’argent en dormant »*. Prime de risque sans prise de risque ! Est-il vraiment utile de souligner que passer de l’échelle mobile des salaires avec des taux d’intérêt réels négatifs à une baisse accélérée du pouvoir d’achat avec une rémunération du capital qui s’envole entraîne un renversement total de la donne sociale ?

Apparemment cela ne suffit plus. Aux mécanismes qui favorisent le capital au détriment du travail, la « troïka » (Commission européenne, Banque centrale européenne [BCE], FMI) a choisi d’ajouter la contrainte, le chantage, l’ultimatum. Des Etats exsangues d’avoir trop généreusement secouru les banques implorent un prêt pour boucler leurs fins de mois ; elle leur enjoint de choisir entre la

- (1) IBEC in Brussels on concerns about reform of wage rules», IBEC, 15 juin 2011.
- (2) Charlemagne, « It’s all Greek to them », *The Economist*, Londres, 11 juin 2011.
- (3) « A grim inheritance », *The Economist*, 11 juin 2011.
- (4) Paul Krugman, « Rule by rentiers », *The New York Times*, 10 juin 2011.
- (5) *International Herald Tribune*, Neuilly-sur-Seine, 15 juin 2011.
- (6) Lire Laurent Cordonnier, « Un pays peut-il faire faillite ? », *Le Monde diplomatique*, mars 2010.
- (7) Cf. « The great repression », *The Economist*, 18 juin 2011, qui détaille l’histoire de ce mécanisme.
- (8) *Ibid.*
- (9) Lire Pierre Rimbert, « « Nous avons eu le pouvoir, maintenant il nous faut l’argent » », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

Alchimistes de la Puerta del Sol

« Ce n’est pas une crise, c’est une escroquerie ! », clamaient les « indignés » madrilènes le 19 juin. Après la levée du campement de la Puerta del Sol, le mouvement se poursuit sous d’autres formes.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
RAÚL GUILLÉN *

DIMANCHE 12, nous démontons le campement de [la Puerta del] Sol et nous partons de manière festive en laissant un point permanent d’information sur la place. Nous poursuivons le travail dans les quartiers, nous continuons à nous réunir dans des lieux publics et, bien entendu, nous maintenons des assemblées à Sol. Telle est la proposition. » Il est 21 heures, le mardi 7 juin 2011, et près de deux mille personnes écoutent le modérateur de l’assemblée générale de la Puerta del Sol – la « porte du soleil », une place centrale de la capitale espagnole. Une vaste tente a été dressée avec des bâches pour éviter que la pluie n’en perturbe le bon déroulement, comme c’est arrivé la veille et l’avant-veille. Au centre, l’équipe des modérateurs. Comme on pouvait s’y attendre, la proposition n’emporte pas d’emblée l’unanimité. Des tours de parole s’engagent, d’abord limités à trois pour chaque position.

Les premiers à parler sont opposés au démontage : ils soulignent l’absence de victoires concrètes – *« Nous allons partir sans avoir rien obtenu »* – ou l’effet que cela aurait sur les campements des autres villes espagnoles. Vient ensuite le tour des partisans du départ, lesquels insistent sur le fait que le mouvement a atteint un niveau d’organisation suffisant pour pouvoir se passer d’un campement qui épuise ses forces. Les positions semblent

irréconciliables et de nouveaux tours de parole se succèdent. Les réfractaires au départ sont une minorité, mais ici les décisions se prennent par consensus.

Derrière les modérateurs, le groupe dit des « facilitateurs » tente de synthétiser toutes les interventions dans une nouvelle proposition. Une personne se charge de dresser le procès-verbal de la réunion. L’assemblée se prolonge pendant quatre heures. Il est plus de minuit et la tension est palpable. L’équipe des modérateurs lance des encouragements : *« Allez ! On y est presque. Si on va lentement, c’est qu’on va loin. »* Finalement, une nouvelle proposition est lancée. *« A ce qui a déjà été dit, nous ajoutons : ceux qui veulent continuer à camper se constitueront en un groupe itinérant qui soutiendra le mouvement, par exemple dans les assemblées de quartier. »* Silence. Le sort du campement a fait l’objet de discussions interminables sans qu’on parvienne à un accord. Mais cette fois, lorsque les mains se lèvent, il n’y a pas une seule voix discordante. *« Nous sommes enfin parvenus à un consensus ! »,* clame le modérateur et l’on n’entend plus que les applaudissements.

« IMPOSSIBLE DE DÉCROCHER, J’EN RÊVE LA NUIT. ON APPREND QUELQUE CHOSE TOUS LES JOURS »

Depuis le 15 mai (date qui a donné son nom au mouvement), des assemblées générales comme celle-ci, réunissant jusqu’à six mille personnes, ont eu lieu tous les jours à la Puerta del Sol et aux environs. Vera, 28 ans, fait partie de la commission de dynamisation des assemblées. *« Impossible de décrocher ; j’en rêve la nuit, raconte-t-elle. Ça a été un travail énorme d’apprendre à mener des assemblées, surtout les grandes. On a beaucoup discuté pour savoir s’il fallait ou non continuer à travailler par consensus, mais c’est la base de tout ce qui se passe ici. On apprend quelque chose tous les jours. Il y a une fille qui a été observatrice internationale au Chiapas et qui donne de très bonnes idées. Demain, deux camarades d’un front de résistance sociale et communautaire de Colombie participeront à la réunion. C’est ça qui fait que tu reviens aux réunions et aux assemblées de Sol : voir les gens s’écouter les uns les autres et tenter de faire aboutir quelque chose. »*

L’histoire de cette explosion de politique participative est singulière. Dans un contexte marqué par un chômage massif (44,2 % des 16-25 ans en avril 2011, selon Eurostat), par la perte des droits sociaux, les plans de rigueur en matière de santé et d’éducation, la précarité croissante du travail et les saisies de logements – commanditées par des banques pourtant secourues avec de l’argent public – pour hypothèques impayées, une plate-forme citoyenne lance, notamment via les réseaux sociaux, un appel à manifester le 15 mai. Revendiquant son indépendance vis-à-vis des partis, des syndicats et des organisations politiques, elle remporte un succès inespéré : des milliers de personnes se mobilisent dans une cinquantaine de villes espagnoles. Son mot d’ordre, *« ¡ Democracia real ya ! »* (« Pour une vraie démocratie maintenant ! »), résume bien le sentiment général de connivence entre pouvoir politique et pouvoir économique, dont l’expression la plus criante est la corruption (1). *« Ils ne nous représentent pas »* sera l’un des slogans les plus entendus dans les rassemblements.

Encouragées par ce succès, et sans doute par l’exemple de la Tunisie et de l’Egypte, deux cents personnes décident alors, indépendamment de l’appel d’origine, de camper à la Puerta del Sol jusqu’aux élections régionales et municipales du dimanche suivant, le 22 mai. La répression policière (de violentes altercations éclatent à la fin de la manifestation) puis la condamnation politique de ceux qui sont présentés comme des « antisystème » n’affaiblissent pas le mouvement. Au contraire... En deux jours à peine, des bâches bleues couvrent la place ; des haut-parleurs sont installés sur la statue équestre de Charles III, à proximité du groupe électrogène. Quelques planches, et une « cuisine » apparaît : au départ destinée à stocker les dons en nature (l’argent n’est pas accepté), elle évolue rapidement en cantine populaire. Pour l’eau, on remplit des bouteilles de cinq litres à la caserne de pompiers du coin. Quels que soient les besoins – matériel de bureau, de construction, médicaments pour l’infirmierie, repas ou vêtements –, ils sont inscrits sur un panneau et publiés sur une page Internet. Une entreprise cède trois toilettes chimiques et des voisins mettent leur salle de bains à disposition des manifestants. Une petite ville voit le jour sur la place la plus centrale de Madrid.

A l’une des tables d’information, Borja, chômeur de 31 ans, explique à trois jeunes qui viennent d’arriver avec leurs sacs à dos le fonctionnement du campement : *« Il y a d’un côté les commissions*

* Journaliste.

la lune : il nous la faut »

purge libérale et la faillite. Toute une partie de l'Europe, qui hier déboulonnait les dictatures d'António de Oliveira Salazar, de Francisco Franco, des colonels grecs, se retrouve ainsi ravalée au rang de protectorat administré par Bruxelles, Francfort et Washington. Mission principale : protéger la finance.

Les gouvernements de ces Etats demeurent, mais uniquement pour surveiller la bonne exécution des ordres et recevoir les éventuels crachats de leur peuple, qui a compris qu'il ne serait jamais assez pauvre pour que le système ait pitié de lui. « *La plupart des Grecs, relève Le Figaro, comparent la tutelle budgétaire internationale à une nouvelle dictature, après celle des colonels, que le pays traversa de 1967 à 1974* (10). » Comment imaginer que l'idée européenne sortira grandie de se trouver ainsi associée à une camisole de force, à un huissier étranger qui s'empare de vos îles, de vos plages, de vos Haras nationaux, de vos services publics pour les revendre au privé ? Depuis 1919 et le traité de Versailles, qui ignore ce qu'un tel sentiment d'humiliation populaire peut déclencher de nationalisme destructeur ?

D'autant que les provocations se multiplient. Le prochain gouverneur de la BCE, M. Mario Draghi, qui comme son prédécesseur dispensera des consignes de « rigueur » à Athènes, était vice-président de Goldman Sachs au moment où cette banque d'affaires aidait la droite grecque à maquiller les comptes publics (11). Le FMI, qui a aussi un avis sur la Constitution française, demande à Paris d'y introduire une « *règle d'équilibre des finances publiques* » ; M. Nicolas Sarkozy s'y emploie.

De son côté, la France fait savoir qu'elle aimerait qu'à l'instar de leurs homologues portugais les partis grecs « *s'unissent et forment une alliance* » ; le premier ministre François Fillon comme M. José Barroso, président de la Commission européenne, ont d'ailleurs tenté d'en convaincre le dirigeant de la droite grecque, M. Antonis Samaras. Enfin M. Jean-Claude Trichet, président de la BCE, imagine déjà

que « *les autorités européennes aient un droit de veto sur certaines décisions de politique économique nationale* (12) ».

Le Honduras a créé des zones franches où la souveraineté de l'Etat ne s'applique pas (13). L'Europe institue à présent des « sujets francs » (économie, social) à propos desquels le débat entre partis politiques s'évanouit, puisqu'il s'agit de domaines de souveraineté limitée ou nulle. La discussion se concentre alors sur les « thèmes de société » : burqa, légalisation du cannabis, radars sur les autoroutes, polémique du jour à propos de la phrase malencontreuse, du geste impatient, du juron d'un homme politique étourdi ou d'un artiste qui a trop bu. Ce tableau d'ensemble confirme une tendance déjà perceptible depuis deux décennies : la délocalisation du pouvoir politique réel vers des lieux d'apesanteur démocratique. Jusqu'au jour où l'indignation éclate. Nous y sommes.

RÉCLAMER L'« IMPOSSIBLE » QUAND, EN RICANANT, LES LIBÉRAUX PARACHÈVENT L'INSUPPORTABLE

Mais l'indignation est désarmée sans connaissance des mécanismes qui l'ont déclenchée et sans relais politiques. Les solutions – tourner le dos aux politiques monétaristes et déflationnistes qui aggravent la « crise », annuler tout ou partie de la dette, saisir les banques, dompter la finance, démondialiser, récupérer les centaines de milliards d'euros que l'Etat a perdus sous forme de baisses d'impôts privilégiant les riches (70 milliards rien qu'en France depuis dix ans) – sont connues. Et des gens dont la maîtrise de l'économie n'a rien à envier à celle de M. Trichet, mais qui ne servent pas les mêmes intérêts que lui, les ont détaillées (14).

Il s'agit donc moins que jamais d'un débat « technique » et financier, et bien plutôt d'un combat politique et social. Assurément, les libéraux ricaneront que les progressistes réclament l'impossible. Mais que font-ils d'autre, eux, que parachever l'insupportable ? Le temps est donc peut-être à nouveau venu de se remémorer l'exhortation que Jean-Paul Sartre prêtait à Paul Nizan : « *Ne rougissez pas de vouloir la lune : il nous la faut* (15). »

SERGE HALIMI.

(10) *Le Figaro*, Paris, 16 juin 2011.

(11) Lire « Bien mal acquis profite toujours (à Goldman Sachs) », *Le Monde diplomatique*, mars 2010.

(12) Reuters, 2 juin 2011.

(13) Lire Maurice Lemoine, « Villes privées dans la jungle », *Le Monde diplomatique*, juin 2011.

(14) Sur chacun de ces sujets, *Le Monde diplomatique* a publié de nombreuses propositions depuis deux ans. On lira également le « Manifeste des économistes atterrés », <http://atterres.org>

(15) Préface de Jean-Paul Sartre à *Aden Arabie*, Maspero, Paris, 1971.

GALERIE THADDAEUS ROPAC



JULES DE BALINCOURT. – « Dance Dance Revolution », 2011

qui s'occupent des tâches liées à l'organisation du campement et du mouvement du 15-M [15 mai], cuisine, assistance juridique, préparation des assemblées, infrastructure, etc. Puis, il y a les groupes de travail qui réfléchissent et discutent des propositions adoptées par consensus sur la politique, l'économie, l'environnement, la santé, l'éducation, la culture, l'immigration et tout ce qui peut nous sembler important. Les commissions et les groupes de travail sont ouverts à tout le monde, ils se réunissent généralement l'après-midi, sur les places et dans les rues du quartier. Par ailleurs, une assemblée générale se tient tous les jours, dans le grand espace que nous avons laissé vide. C'est là que se prennent les décisions. Le mieux, c'est peut-être d'observer et d'assister aux assemblées les premiers jours, pour vous familiariser. »

A la Puerta del Sol et aux alentours, les assemblées cohabiteront pendant quatre semaines avec les touristes, les terrasses, les boutiques des grandes chaînes commerciales et les bars à tapas. En effet, il suffit de parcourir une centaine de mètres pour sortir de ce que les médias ont rapidement baptisé *Spanish revolution* (« révolution espagnole ») et entrer de plain-pied dans le Madrid de tous les jours, celui des gens qui prennent le métro pour aller travailler ou qui font leurs courses.

Carlos, l'un des avocats qui assistent les manifestants sur le plan juridique, raconte ce qu'a été jusque-là sa participation à la vie politique, interrompu de temps à autre par un appel téléphonique sur la ligne qu'on a installée sur la place pour que les commissions puissent communiquer entre elles. Agé de 62 ans, il est docteur en droit, avocat et professeur à l'université. Mis à part quelques manifestations contre la dictature de Francisco Franco, il constate : « *C'est la première fois que je participe à une mobilisations politique et c'est la première fois que je descends dans la rue. Je suis venu parce que je m'identifie complètement aux principes que l'on défend ici : refus de l'engagement partisan, dénonciation de la corruption et de notre manque absolu de souveraineté, puisque les gouvernements ne sont plus que des agents commerciaux du pouvoir financier et économique.* » Après un moment passé à la Puerta del Sol, Carlos, comme beaucoup d'autres, rentre chez lui pour se reposer et renouer avec ses obligations professionnelles. Bien que son profil ne soit pas le plus représentatif des participants au 15-M – souvent plus jeunes et en situation de précarité –, il en illustre l'une des caractéristiques les plus frappantes : la capacité à enrôler dans l'action

politique, activement et massivement, des secteurs de la société qui ne s'étaient pas mobilisés auparavant.

Cela ne veut pas dire que les rassemblements sont nés spontanément. Ils agrègent au contraire des mouvements préexistants, comme Juventud sin futuro (Jeunesse sans avenir), issu du mouvement étudiant, qui a également rejoint l'appel du 15 mai. Ses revendications ne se cantonnent pas à l'université et ont une portée plus vaste, comme en témoigne son slogan : « Sans logement, sans boulot, sans retraite, sans peur ». Des opposants aux lois visant à contrôler le trafic et le téléchargement sur Internet se sont aussi unis à la mobilisation. Habités à des actions coups de poing de « hacktivism », telles que les attaques contre des serveurs, ils avaient lancé une initiative appelée *nolesvotes* (« ne vote pas pour eux ») qui entre en résonance avec les mots d'ordre du 15-M.

CONCERTS DE CASSEROLES ET RASSEMBLEMENTS POUR EMPÊCHER LES SAISIES DE LOGEMENTS

Tous ces groupes véhiculent une défiance vis-à-vis des institutions en place et encouragent des formes de participation décentralisées, horizontales et, dans le cas du « hacktivism », opposées aux lois en vigueur. Puerta del Sol a également rassemblé des militants, fêrus d'Internet ou non, aux affiliations politiques ou syndicales plus marquées, ainsi que des personnes qui s'étaient mobilisées à d'autres occasions : contre la guerre en Irak ou, plus récemment, contre le processus de Bologne (réformant l'enseignement supérieur en Europe). On rencontre aussi des individus issus des mouvements sociaux, qu'il s'agisse d'écologistes, de groupes liés aux centres sociaux occupés autogérés, de collectifs culturels et d'éducation populaire, d'aide aux immigrés, de féministes, de travailleurs sociaux, etc.

Dans le campement, l'effort pour se démarquer de toute organisation préexistante et le grand nombre de participants impliquent un certain mélange des groupes, qui tendent à s'organiser principalement par affinités. Par exemple, les journalistes professionnels s'orientent vers la commission de communication et travaillent avec



CAP SUR L'AUSTÉRITÉ

Mesures prises ou annoncées depuis 2010, date des premiers plans officiellement destinés à faire face à la crise financière :

Grèce

Fonction publique

- Gel ou réduction (jusqu'à 20 %) des salaires.
- Abolition des 13^e et 14^e mois.
- Suppression de 150 000 postes d'ici à 2015 sur un total de 700 000 emplois.

Retraites

- Amputation des pensions de 7 % en moyenne.
- Recul de l'âge de départ à la retraite de 60 à 67 ans d'ici à 2014.

Protection sociale

- Suppression des allocations de solidarité pour les chômeurs de longue durée, les salariés à faible revenu, les retraités, les paysans, etc.
- Réduction de celles des handicapés.

Fiscalité

- Hausse de la TVA de 13 % (avant la crise) à 23 %.
- Création d'un impôt de solidarité de 1 à 4 %, en fonction des revenus, et d'un impôt supplémentaire de 3 % pour les fonctionnaires.

Privatisations (d'ici à 2012)

- Mise à l'encan des terrains publics dans des zones touristiques ; vente de 10 % d'OTE, la société nationale de téléphonie, à son actionnaire principal, Deutsche Telekom ; cession de la part de l'Etat dans la Banque postale (34 %), dans le port du Pirée (75 %), dans le port de Salonique (75 %) ; privatisation d'une partie des actifs publics dans la Loterie nationale, dans les sociétés nationales de gaz, d'électricité et d'exploitation minière, dans les autoroutes, la poste, etc.

... / ...

ceux des médias alternatifs ou simplement avec des gens intéressés. De leur côté, les groupes de travail se composent aussi bien d'experts que d'individus ordinaires se sentant concernés, à titre personnel, par tel ou tel sujet.

Au bout de quatre semaines d'occupation de l'espace public, l'idée d'un repli vers les réseaux virtuels suscite le rejet ou est perçue comme une défaite. Après le démantèlement du campement le 12 juin, il s'agit de maintenir un calendrier d'actions. Au programme : des manifestations, comme celle du 19 juin contre le pacte pour l'euro, ou la marche populaire des « indignés » qui est partie de Valence et doit rallier Madrid le 23 juillet ; des protestations, telles que des *caceroladas* – concerts de casseroles – devant les mairies ; et des rassemblements pour empêcher les saisies de logements.

A plus long terme, les espoirs résident dans les assemblées populaires tenues au niveau des quartiers et dans la continuité de la lutte commencée à la Puerta del Sol. Il s'agira aussi de pouvoir coordonner la vingtaine de villes espagnoles où des mouvements similaires se sont produits et se poursuivent (comme à Barcelone, où le siège du gouvernement régional a été bloqué en signe de protestation contre les mesures d'austérité). De nombreux obstacles se dessinent déjà : durcissement de la répression policière ou difficultés à mobiliser dans la durée pour des objectifs qui peuvent sembler lointains. Mais, quels que soient les résultats, les semaines qui viennent de s'écouler témoignent d'un éveil à la politique de nombre de participants, avec des modes de fonctionnement qui sortent des sentiers battus. « *Nous dormions, nous nous sommes réveillés. Place occupée* », clame la plaque commémorative que le mouvement a décidé d'adosser à la statue équestre du roi Charles III, sans demander de permission à personne, comme pour tout ce qui a été fait à la Puerta del Sol.

RAÚL GUILLÉN.

(1) Selon le quotidien *El País* (10 avril 2011), on comptait plus de cent personnes mises en examen par la justice pour des accusations de pots-de-vin, de trafic d'influence, etc., parmi les candidats aux élections du 22 mai 2011. Cinquante pour cent d'entre elles appartiennent au Parti populaire (PP, droite) et trente-cinq pour cent au Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, centre gauche). Lire également Andreu Manresa, « Aux Baléares, la fabrique de la corruption », *Le Monde diplomatique*, juin 2010.



Irlande

Fonction publique

– Baisse des salaires jusqu’à 15 % (notamment parmi les enseignants et les forces de police).

– Suppression de 25 000 postes (sur 250 000).

– Gel des embauches.

– Coupes budgétaires s’élevant à 10 milliards d’euros d’ici à 2014. En 2010, les recettes de l’Etat étaient estimées à 31 milliards d’euros.

Retraites

– Réduction de 4 % des pensions du secteur public supérieures à 12 000 euros par an.

– Recul de l’âge de la retraite, de 65 à 66 ans en 2010, et à 68 ans en 2018.

Protection sociale

– Réduction de 25 % des budgets de la santé et des services sociaux d’ici à 2014.

Fiscalité

– Augmentation de l’impôt sur le revenu.

– Mise en place d’une taxe carbone, ainsi que d’autres sur l’eau et la propriété.

– Augmentation de la TVA de 19,6 % à 21 % en 2013, puis à 23 % en 2014.

Droit du travail

– Baisse du salaire minimum de 11,6 %.

Portugal

Fonction publique

– Gel des salaires.

– Remplacement d’un départ en retraite sur deux.

– Baisse moyenne de 5 % du salaire des 500 000 fonctionnaires percevant un salaire supérieur à 1 550 euros par mois et des administrateurs d’entreprises publiques.

– Suppression de 1 % des postes dans l’administration centrale, de 2 % dans les administrations locale et régionale.

– Recul de l’âge légal de la retraite de 62 à 65 ans.

– Réduction des pensions de plus de 1 500 euros par mois (pour un total de 445 millions d’euros).

Protection sociale

– Réduction du revenu minimum d’insertion.

– Réduction de la durée et du montant des allocations-chômage.

Services publics

– Coupes budgétaires dans l’éducation nationale et dans la santé.

Fiscalité

– Hausse de l’impôt sur le revenu (1,5 %).

– Augmentation de la TVA de 21 % à 23 %.

– Augmentation de l’impôt sur les sociétés dont le chiffre d’affaires dépasse 2 millions d’euros (pour un total escompté de 300 millions d’euros).

– Augmentation de l’impôt sur les biens immobiliers (300 millions d’euros).

– Imposition des prestations sociales (300 millions d’euros).

– Taxation des cigarettes, des voitures et de l’électricité (400 millions d’euros).

Privatisations

– Vente de plusieurs entreprises nationales du secteur de l’énergie, des transports, de la communication, des assurances, pour un total de 5,5 milliards d’euros.

Source : Damien Millet et Eric Toussaint (sous la dir. de), La Dette ou la Vie, Aden-CADTM, Bruxelles, 2011.

Le mouvement des immobiles

De la place Tahrir à la Puerta del Sol, les mouvements sociaux de ces derniers mois ont mis en échec l’injonction permanente à circuler qui caractérise la ville néolibérale.

PAR MAX ROUSSEAU *

CONFLIT mythique entre Wall Street et *Main Street* récemment réactivé aux Etats-Unis, « rue arabe » pour désigner les mouvements de contestation fleurissant au Proche-Orient et au Maghreb, « pouvoir de la rue » pour évoquer les nombreux cortèges de manifestants en France : la métaphore de la rue pour parler du peuple mobilisé contre la nouvelle injustice sociale trouve un écho international. De même, le collectif espagnol ¡Democracia Real Ya! (« Pour une vraie démocratie maintenant ! ») enjoint à ceux qui se perçoivent comme victimes de la captation du pouvoir et des richesses par une oligarchie restreinte mais soudée de « prendre la rue » (« *Toma la calle* »).

Avec pour slogans « *Acampada Sol* » (« Campement Sol »), « *Toma la plaza* » (« Prends la place ») ou encore « *No nos moveran* » (« Nous ne bougerons pas »), le mouvement espagnol du 15-Mai n’a pourtant pas utilisé la rue comme un simple lieu physique (la rue comme site de rassemblement préalable à l’action collective) ou symbolique (la « rue » comme spatialisation des dominés). Il l’a érigée en enjeu. Cette urbanisation des problèmes politico-économiques soulevés par le mouvement espagnol (*lire l’article page 8*) confère à ces derniers une dimension concrète, immédiatement appropriable par tous. Elle suggère simultanément un constat politique simple mais éclairant : la seule présence collective, pacifique mais prolongée, sur un lieu public apparaît comme un acte de résistance.

Comprendre ce rapport à l’espace urbain dans les mouvements sociaux nécessite de revenir sur le façonnement de la ville occidentale par deux forces historiques en tension : la démocratie et le capitalisme. La première nécessite une appropriation universelle et durable de l’espace public ; or celle-ci est menacée par la tendance du second à maximiser les flux au nom de sa quête continue de mobilité.

Reflétant la stratégie d’un régime autoritaire et libéral pour adapter la capitale française à la « *compression de l’espace et du temps* (1) » dont se nourrit le capitalisme, le moment haussmannien apparaît comme un tournant dans l’histoire de l’urbanisation occidentale. Le baron Georges Eugène Haussmann introduit en effet, au milieu du XIX^e siècle, une nouvelle conception de la ville qui sera amenée à se diffuser largement et que l’on peut qualifier de « machine à mobilité ». En deux décennies, il détruit l’entrelacement des rues médiévales, siège d’une économie et d’une sociabilité étroitement localisées, et perce de larges boulevards destinés à accélérer les flux à l’échelle d’une ville par ailleurs en voie d’être reliée aux périphéries françaises par le développement du réseau ferroviaire. Tandis que les grands banquiers en ascension financent l’urbanisation de manière très profitable, une fièvre spéculative saisit les Parisiens. La valeur d’échange du logement prend le pas sur sa valeur d’usage. Au sortir de l’« ère des barricades », on déplace massivement les ouvriers en périphérie, cependant que la bourgeoisie prend possession des nouveaux immeubles du centre ainsi que des grands boulevards désormais conçus comme des lieux de consommation huppés. Réprimée dans le sang, la Commune de 1871 peut être partiellement analysée comme une tactique insurrectionnelle visant, sans succès, à infléchir une telle évolution du sens de la ville.

LA « VILLE QUI GAGNE » EST UN ESPACE DE FLUX PERPÉTUELS

Dans un premier temps, cette conception de la ville ne se généralise pas. Le développement de l’armature urbaine européenne repose alors sur le développement de l’industrie. Les capitaux industriels sont peu mobiles, et la profitabilité d’une usine découle de son exploitation sur le long terme. Réaliser le capital industriel implique donc de s’attacher les services durables d’une main-d’œuvre ouvrière nombreuse. Les capitalistes construisent la ville industrielle comme une sorte de « trou noir » au sein duquel une main-d’œuvre de plus en plus lointaine se voit attirée puis fixée par toute une série d’incitations. Les *company towns*, comme Le Creusot en France ou Colònia Güell en Espagne, apparaissent comme les archétypes de cet urbanisme de l’immobilité. Amélioration des logements, construction d’équipements collectifs, fourniture de nouveaux services : l’ouvrier, établi au plus près de « son » usine, ne doit pas aller voir ailleurs. Parallèlement, on réprime le vagabondage, exemple type d’une mobilité incontrôlable et potentiellement contagieuse, redoutée tant par le patronat que par les pouvoirs publics.

Toutefois, au milieu du XX^e siècle, le développement conjoint de l’automobile de masse et de l’urbanisme moderne augmente la mobilité. Mais il s’agit d’une mobilité sous contrôle, routinière, confinée entre le logement (à la périphérie) et le travail (en centre-ville). Sa généralisation est dénoncée dès les années 1950 par des mouvements contre-culturels comme la *beat generation* aux Etats-Unis ou les situationnistes en France, qui magnifient le vagabondage ou incitent à la « dérive ».

A partir des années 1970, le capitalisme occidental subit une nouvelle mutation, cette fois sous l’effet de l’intensification des flux à l’échelle mondiale et de la nouvelle division internationale du travail qu’elle entraîne. A mesure que capitaux et emplois industriels se délocalisent, la conception de la ville comme « trou noir » devient obsolète. La contestation des mobilités restreintes et routinières par les mouvements contre-culturels est détournée et amplifiée par les médias, qui vantent désormais l’individu « entrepreneur de lui-même », celui qui n’hésite pas à s’affranchir des barrières spatiales pour bâtir sa vie personnelle et professionnelle. Cette injonction reflète un nouvel impératif systémique, celui de démultiplier aussi bien la fréquence que l’échelle – désormais globale – des déplacements. Machine à mobilité, la ville néolibérale est pensée pour maximiser des profits qui ne reposent plus ni sur le confinement géographique, ni sur l’amélioration des conditions de vie des couches populaires.

Une fois encore, Paris se place aux avant-postes, avec l’aménagement de la Défense, site industriel et ouvrier redéveloppé dès les années 1960 dans l’objectif d’accueillir les sièges sociaux des entreprises les plus insérées dans la

* Docteur en science politique, postdoctorant en urbanisme à l’Ecole nationale des travaux publics de l’Etat (Vaulx-en-Velin).



JULES DE BALINCOURT. – « Blind Faith and Tunnel Vision » (Yeux clos et vision limitée), 2005

mondialisation. A l’extension de la portée des flux traversant la Défense correspond, de manière évocatrice, un urbanisme pensé de manière à les démultiplier. Comme le remarque le philosophe Zygmunt Bauman dans sa discussion des « espaces publics mais non civils », l’immense parvis qui constitue le cœur du quartier ne comprend ainsi aucun élément permettant au passant de stationner dans l’espace public (2) : la seule manière de le faire est de détourner la fonction de l’escalier de la Grande Arche, comme les travailleurs et les touristes qui s’asseyent sur ses marches pour déjeuner aux beaux jours. Les espaces de flux perpétuels tels que ce parvis, mais aussi les terminaux d’aéroport, les gares, les pôles d’interconnexion, voire les rocadés routières, les boulevards et les galeries marchandes, correspondent aux signes d’une « ville qui gagne ». Les édiles des grandes villes européennes partagent cette conception qui se diffuse désormais aux municipalités moyennes au prétexte de l’intensification de la compétition internationale (3).

Dans ce contexte, le prétendu faible degré de mobilité des populations urbaines paupérisées est perçu comme un frein à la croissance urbaine et comme une menace potentielle pour l’ordre public. De « trou noir », la ville postindustrielle, désormais intégrée dans des intercommunalités métropolitaines, est repensée comme un « pulsar » accélérant la mobilité quotidienne de ses résidents, permanents comme provisoires – les touristes constituant un flux de plus en plus désiré. La conception même des espaces publics urbains s’en trouve profondément modifiée. Sous couvert de « prévention situationnelle » et de raréfaction des « opportunités de délinquance », le mobilier urbain accusé de favoriser l’installation des « ennemis immobiles » (mendiants, prostituées, sans-abri...) est détruit, tels les bancs publics qui disparaissent à vue d’œil. Les vendeurs à la sauvette, qui tentent de déployer une économie informelle au sein des espaces de flux, font quant à eux l’objet d’un harcèlement policier. En France, la loi dite de sécurité intérieure, promulguée en 2003, crée de nouveaux délits et de nouvelles sanctions pour le racolage, les rassemblements dans les halls d’immeubles, le squat, la mendicité. Ces pratiques impliquent une même caractéristique physique, corporelle : l’immobilité spatiale au sein de la ville.

La ville comme machine à mobilité est inégale, et même duale. Pour s’en convaincre, il suffit d’observer la montée en gamme résidentielle et commerciale de la plupart des centres-villes durant les deux dernières décennies : la gentrification, qui aboutit à leur monopolisation par les « gagnants », s’explique avant tout par leur localisation au centre des flux urbains, et donc leur promesse d’un accès rapide et diversifié à l’emploi, à la consommation et aux loisirs. Pour les « perdants », en revanche, conduits par les bulles immobilières à s’exiler de plus en plus loin des nœuds de flux, la mobilité apparaît de plus en plus clairement comme une contrainte, voire comme une souffrance (4).

Et qu’advient-il de la ville comme lieu de production de la démocratie ? Depuis l’agora athénienne, place de marché et site de délibération, l’espace public apparaît comme un lieu – symbolique, mais aussi, avant tout, physique – étroitement lié au bon fonctionnement de la démocratie. Pour cela, il doit être conçu de manière à favoriser l’échange, le partage, la rencontre. Sa transformation en un espace de mouvements perpétuels complique très concrètement les pratiques de sociabilité, notamment populaires, et donc la prise en compte universelle des intérêts.

La contestation de la ville comme machine à mobilité constitue dès lors un thème émergent. Très disparates, les nouvelles tactiques visant à la ralentir concernent aussi bien les libérations de rues du mouvement Reclaim the Streets, inspirées des zones autonomes temporaires anarchistes (5), que, d’une manière plus institutionnelle, le réseau de villes lentes Città Slow. En s’immobilisant dans l’espace public, et en se l’appropriant pour échanger et inventer de nouvelles pratiques, les campeurs du 15-Mai ont fait franchir un nouveau palier de maturité à la contestation populaire de la ville néolibérale. Touchée de plein fouet par la crise née de l’implosion d’une bulle immobilière nationale gonflée depuis une trentaine d’années par les politiques publiques et n’ayant profité qu’à une poignée de banques et de grands groupes, la jeunesse « im-mobilisée » de Bilbao à Málaga a démontré, bien au-delà des frontières espagnoles, que le sens de la ville constitue, aujourd’hui plus que jamais, un enjeu crucial pour l’avenir des démocraties.

(1) David Harvey, *The Condition of Postmodernity*, Blackwell, Londres, 1989.

(2) Zygmunt Bauman, *La Vie liquide*, traduit de l’anglais par Christophe Rosson, Editions du Rouergue, Arles, 2006.

(3) Lire Vincent Doumayrou, « “Veut-on singapouriser la Flandre ?” », *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

(4) Lire Gatien Elie, Allan Popelard et Paul Vannier, « Exode urbain, exil rural », *Le Monde diplomatique*, août 2010.

(5) Hakim Bey, *TAZ. Zone autonome temporaire*, L’Eclat, Paris, 1997.



Sur le site

● Les « indignés » de Syntagma, par Athanase Koutsis
www.monde-diplomatique.fr/20756